



ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

Fonds Harvest canadien de revenu et de croissance

31 décembre 2021



Fonds Harvest canadien de revenu et de croissance

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints ont été préparés par Harvest Portfolio Group Inc., gestionnaire du Fonds, et approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire. Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers.

Le gestionnaire maintient des procédures appropriées afin de s'assurer que sont produites des informations financières pertinentes et fiables. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent certains montants basés sur des estimations et des jugements faits par le gestionnaire. Les principales méthodes comptables que le gestionnaire juge appropriées pour les Fonds sont décrites à la note 3 des états financiers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., auditeur externe du Fonds, a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de pouvoir exprimer une opinion sur les présents états financiers à l'intention des porteurs de parts. Son rapport fait partie intégrante des états financiers.

Au nom de Harvest Portfolios Group Inc.,

(Signé) « Michael Kovacs »

Michael Kovacs
Président et chef de la direction

(Signé) « Daniel Lazzer »

Daniel Lazzer
Chef des finances

Oakville, Canada
Le 15 mars 2022



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts et au fiduciaire de Fonds Harvest canadien de revenu et de croissance
(le « Fonds »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower, 18 York Street, Suite 2600, Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2
Tél. : 1 416 863-1133, Téléc. : 1 416 365-8215



Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)
Le 15 mars 2022

Fonds Harvest canadien de revenu et de croissance

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE		
Aux 31 décembre	2021	2020
Actif		
Actif courant		
Placements	8 093 726 \$	8 551 152 \$
Trésorerie	197 664	-
Dividendes et intérêts à recevoir	32 486	35 115
Montant à recevoir sur la vente de placements	-	225 425
	8 323 876	8 811 692
Passif		
Passif courant		
Découvert bancaire	-	71 124
Rachats à payer	2 000	-
Distributions à payer (note 4)	10 572	12 077
	12 572	83 201
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	8 311 304 \$	8 728 491 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série R	5 397 483 \$	5 895 105 \$
Série A	1 318 400	1 432 998
Série F	1 275 479	1 278 021
Série D	319 942	122 367
Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)		
Série R	431 189	483 909
Série A	107 429	119 499
Série F	88 811	93 234
Série D	23 195	9 249
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série R	12,52 \$	12,18 \$
Série A	12,27	11,99
Série F	14,36	13,71
Série D	13,79	13,23

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds Harvest canadien de revenu et de croissance

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL		
Pour l'exercice clos le 31 décembre	2021	2020
Revenu		
Gain (perte) net sur les placements		
Dividendes	205 306 \$	231 569 \$
Intérêts à distribuer	-	9 944
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	531 380	495 946
Gain (perte) de change net réalisé	723	5 195
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	507 050	(310 191)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change	(502)	-
Gain (perte) net sur les placements	1 243 957	432 463
Revenu total (montant net)	1 243 957 \$	432 463 \$
Charges (note 5)		
Frais de gestion	115 653 \$	124 278 \$
Frais de service	83 649	91 808
Retenues d'impôts	5 848	6 793
Coûts de l'information aux porteurs de parts	55 186	50 773
Honoraires d'audit	33 728	36 288
Honoraires des agents des transferts	66 960	69 730
Droits de garde et frais bancaires	38 840	38 351
Frais du comité d'examen indépendant	452	764
Droits de dépôt	21 973	22 139
Frais juridiques	6 278	7 225
Coûts de transactions (note 8)	2 104	2 550
Total des charges	430 671	450 699
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	813 286 \$	(18 236) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série R	531 206 \$	(35 413) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série A	129 864	12 516
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série F	132 589	20 291
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série D	19 627	(15 630)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – série R (note 4)	1,19 \$	(0,07) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – série A (note 4)	1,13	0,10
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – série F (note 4)	1,50	0,21
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – série D (note 4)	1,25	(1,98)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds Harvest canadien de revenu et de croissance

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES TOUTES LES SÉRIES		
Pour l'exercice clos le 31 décembre	2021	2020
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	8 728 491 \$	10 594 227 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	813 286 \$	(18 236) \$
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	293 153	185 176
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	425 369	484 013
Rachat de parts rachetables	(1 393 317)	(1 886 865)
Opérations sur parts rachetables, montant net	(674 795) \$	(1 217 676) \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Remboursement de capital	(555 678)	(629 824)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(555 678) \$	(629 824) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	8 311 304 \$	8 728 491 \$

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE R		
Pour l'exercice clos le 31 décembre	2021	2020
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	5 895 105 \$	7 298 979 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	531 206 \$	(35 413) \$
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	1 000	2 600
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	287 734	337 209
Rachat de parts rachetables	(903 322)	(1 246 986)
Transfert de parts	(41 551)	(21 844)
Opérations sur parts rachetables, montant net	(656 139) \$	(929 021) \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Remboursement de capital	(372 689)	(439 440)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(372 689) \$	(439 440) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	5 397 483 \$	5 895 105 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds Harvest canadien de revenu et de croissance

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE A		
Pour l'exercice clos le 31 décembre	2021	2020
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	1 432 998 \$	1 703 314 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	129 864 \$	12 516 \$
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	17 200	20 700
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	77 047	86 151
Rachat de parts rachetables	(235 047)	(286 077)
Transfert de parts rachetables	(8 129)	-
Opérations sur parts rachetables, montant net	(148 929) \$	(179 226) \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Remboursement de capital	(95 533)	(103 606)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(95 533) \$	(103 606) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	1 318 400 \$	1 432 998 \$

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE F		
Pour l'exercice clos le 31 décembre	2021	2020
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	1 278 021 \$	1 440 835 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	132 589 \$	20 291 \$
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	25 650	72 000
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	52 523	56 308
Rachat de parts rachetables	(189 115)	(253 118)
Transfert de parts	49 680	21 844
Opérations sur parts rachetables, montant net	(61 262) \$	(102 966) \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Remboursement de capital	(73 869)	(80 139)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(73 869) \$	(80 139) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	1 275 479 \$	1 278 021 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds Harvest canadien de revenu et de croissance

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE D		
Pour l'exercice clos le 31 décembre	2021	2020
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	122 367 \$	151 099 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	19 627 \$	(15 630) \$
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	249 303	89 876
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	8 065	4 345
Rachat de parts rachetables	(65 833)	(100 684)
Opérations sur parts rachetables, montant net	191 535 \$	(6 463) \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Remboursement de capital	(13 587)	(6 639)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(13 587) \$	(6 639) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	319 942 \$	122 367 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds Harvest canadien de revenu et de croissance

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE		
Pour l'exercice clos le 31 décembre	2021	2020
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	813 286 \$	(18 236) \$
Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie		
(Gain) perte de change sur la trésorerie	(364)	(78)
(Gain) perte réalisé à la vente de placements	(532 205)	(495 946)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(507 050)	310 191
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les opérations de change	502	-
Produit de la vente de placements	1 719 852	1 915 866
Achats de placements	2 254	-
Variation nette de l'actif et du passif hors trésorerie	2 127	6 141
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	1 498 402 \$	1 717 938 \$
Activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	293 153	185 176
Rachat de parts rachetables	(1 391 317)	(1 886 865)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables (déduction faite des réinvestissements)	(131 814)	(146 349)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(1 229 978) \$	(1 848 038) \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour l'exercice	268 424	(130 100)
Gain (perte) de change sur la trésorerie	364	78
Trésorerie (découvert bancaire) à l'ouverture de l'exercice	(71 124)	58 898
Trésorerie (découvert bancaire) à la clôture de l'exercice	197 664 \$	(71 124) \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Intérêts reçus au cours de l'exercice*	- \$	9 944 \$
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt*	201 262	230 917

* Inclus dans les activités d'exploitation

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds Harvest canadien de revenu et de croissance

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE				
Au 31 décembre 2021				
Nombre d'actions	Titre	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
ACTIONS				
Services de communication				
6 100	Rogers Communications Inc., cat. B	430 870	367 403	4,4
15 600	TELUS Corporation	225 309	464 724	5,6
		656 179	832 127	10,0
Consommation discrétionnaire				
5 100	Restaurant Brands International Inc.	462 274	391 170	4,7
		462 274	391 170	4,7
Biens de consommation de base				
9 100	Alimentation Couche-Tard inc.	284 910	482 300	5,8
		284 910	482 300	5,8
Énergie				
7 528	Pembina Pipeline Corporation	134 994	288 849	3,5
6 426	Corporation TC Énergie	336 593	378 042	4,5
		471 587	666 891	8,0
Soins de santé				
1 800	Johnson & Johnson	265 088	389 511	4,7
		265 088	389 511	4,7
Industrie				
2 000	Boyd Group Services Inc.	406 000	399 240	4,8
9 600	CAE inc.	218 138	306 336	3,7
2 575	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	222 862	400 103	4,8
5 000	Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	197 716	454 900	5,5
5 100	Ritchie Bros. Auctioneers Incorporated	230 286	394 791	4,8
20 300	Corporation Savaria	320 278	388 948	4,7
2 400	Groupe WSP Global Inc.	125 659	440 712	5,3
		1 720 939	2 785 030	33,6
Technologies de l'information				
4 000	Groupe CGI inc.	336 828	447 400	5,4
		336 828	447 400	5,4
Immobilier				
1 550	Alexandria Real Estate Equities, Inc.	236 891	437 152	5,2
2 000	Digital Realty Trust, Inc.	294 117	447 463	5,4
2 100	Prologis, Inc.	171 557	447 231	5,4
		702 565	1 331 846	16,0
Services publics				
21 300	Algonquin Power & Utilities Corp.	229 358	389 151	4,7
29 100	Superior Plus Corporation	358 457	378 300	4,5
		587 815	767 451	9,2
Total des placements		5 488 185	8 093 726	97,4
Autres actifs, moins les passifs			217 578	2,6
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			8 311 304	100,0

Fonds Harvest canadien de revenu et de croissance

NOTES ANNEXES

31 décembre 2021

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Fonds Harvest canadien de revenu et de croissance (le « Fonds ») est une fiducie d'investissement constituée selon les lois de la province d'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 31 mai 2010 (date de création), dans sa version modifiée et mise à jour. Il n'y a pas eu d'activité importante au sein du Fonds entre la date de création et la date de lancement, le 29 juin 2010. Le siège social du Fonds est situé au 610 Chartwell Road, Oakville (Ontario) L6J 4A5.

Le Fonds a été converti en fonds commun de placement à capital variable le 20 juin 2012 (la « date de la conversion »). À la date de conversion, les parts sont devenues rachetables quotidiennement à leur valeur liquidative et le Fonds a été assujéti au *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*.

Les objectifs de placement du Fonds consistent à offrir aux porteurs de parts des distributions mensuelles et à optimiser le rendement total à long terme tout en réduisant la volatilité. Le Fonds a été créé pour offrir aux investisseurs un revenu et une possibilité de plus-value du capital. Dans le cadre de sa stratégie de placement, le Fonds investit dans un portefeuille géré activement, composé principalement d'actions portant dividendes et de titres d'emprunt de sociétés cotées en bourse des secteurs des services publics, de l'industrie, des communications, de l'immobilier et du commerce de détail, domiciliées au Canada.

Le Fonds offre des parts des séries R, A, F et D, par l'intermédiaire de courtiers inscrits uniquement. Lors de la conversion, chaque part détenue par les porteurs en date du 20 juin 2012 a été convertie en une part de série R. Les porteurs existants peuvent acquérir de nouvelles parts de série R, avec option de frais d'acquisition initiaux. Les parts de série A ont été créées le 20 juin 2012, et lancées le 25 juin 2012. Elles sont offertes à tous les investisseurs, avec une option de frais d'acquisition initiaux et des frais de service supérieurs à ceux des parts de série R. Les parts de série F ont été créées le 20 juin 2012, et lancées le 9 juillet 2012. Elles ne comportent aucuns frais d'acquisition initiaux et aucuns frais de service, et sont habituellement offertes uniquement aux investisseurs titulaires d'un compte sur honoraires auprès d'un courtier. Les parts de série D ont été créées le 20 juin 2014, et lancées le 9 juillet 2014. Elles ne comportent aucuns frais d'acquisition initiaux, leurs frais de service sont inférieurs à ceux des parts des séries R et A et elles sont offertes à tous les investisseurs.

2. RÈGLES COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS). La publication de ces états financiers a été autorisée par Harvest Portfolios Group Inc. (le « gestionnaire ») le 15 mars 2022.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les coûts de transactions des actifs et des passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la JVRN, conformément à son modèle économique. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat, qui correspond approximativement à la juste valeur. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer. La valeur comptable des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. Les méthodes comptables du Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments dérivés sont identiques à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs de parts. Aux 31 décembre 2021 et 2020, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par titre du Fonds et son actif net par titre calculé selon IFRS 9.

Juste valeur des placements

Les placements négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus sont représentés par des actions.

Les placements qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, aucun cours ne peut être obtenu rapidement sera

Fonds Harvest canadien de revenu et de croissance

sa juste valeur telle qu'elle sera déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres est établie au moyen de techniques d'évaluation fondées en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec des titres comparables ou similaires, l'obtention de données d'évaluation auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs disponibles. Ces valeurs sont analysées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimative des titres peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. La perception concernant le risque de crédit de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et le terme à courir ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

Classement des parts rachetables

Selon IAS 32 *Instruments financiers* : *Présentation des IFRS*, les actions ou les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser contre de la trésorerie ou un autre actif financier doivent être classées comme des passifs financiers, sauf si certaines conditions sont respectées. Le Fonds a émis plusieurs catégories de parts ayant le même rang, mais différents barèmes de frais applicables (note 5). En conséquence, les parts n'ont pas toutes les mêmes caractéristiques et sont présentées dans les passifs financiers, puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts en espèces et de découverts bancaires, s'il y a lieu.

Opérations de placement et constatation des revenus

Les intérêts à distribuer présentés dans l'état du résultat global correspondent aux paiements d'intérêts reçus par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le gain (perte) net réalisé à la vente de placements et la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Les distributions provenant des fiducies de revenu sont comptabilisées à titre de revenus, de gains en capital ou de remboursement de capital, selon les renseignements dont dispose le gestionnaire. Étant donné la nature de ces placements, la répartition réelle dans une catégorie ou une autre peut être différente. Les distributions des fiducies de placement qui sont traitées comme un remboursement de capital réduisent le coût moyen de la fiducie de placement sous-jacente.

Répartition des revenus et charges et des gains et pertes en capital réalisés et latents

Les frais de gestion et de service directement attribuables à une série sont imputés à cette série. Les charges d'exploitation, les revenus ainsi que les gains et pertes en capital réalisés et latents communs aux séries du Fonds sont habituellement répartis proportionnellement entre les séries en fonction de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui leur revient.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ». Les gains (pertes) de change réalisés ou latents sur les actifs et les passifs, à l'exception des placements libellés en devises, sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) de change net réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change ». Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans l'état de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

Évaluation des parts rachetables

La valeur liquidative par part de chaque série est déterminée à la clôture de chaque séance de la Bourse de Toronto. La valeur liquidative de chaque série du Fonds est égale à la part des actifs communs du Fonds attribuable à cette série, déduction faite de la part des passifs communs qui lui est attribuable et des passifs qui lui sont propres. Les charges directement attribuables à une série sont imputées à celle-ci. Les autres revenus et charges sont répartis proportionnellement entre les séries en fonction de leur valeur liquidative respective.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » de l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables attribuée à chaque série, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de la série pendant la période.

Fonds Harvest canadien de revenu et de croissance

Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses sur l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

- a) Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des cours (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de cours fournies par les teneurs de marchés. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ou exécutoires. Voir la note 6 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

- b) Classement et évaluation des placements et des instruments dérivés selon IFRS 9

Le classement et l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds exigent du gestionnaire qu'il exerce un jugement important concernant le modèle économique selon lequel le portefeuille est géré. Aux fins de l'application d'IFRS 9, le gestionnaire a déterminé que le Fonds a adopté un modèle économique selon lequel le portefeuille est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur.

4. PARTS RACHETABLES

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et de séries. Les parts du Fonds sont offertes de façon continue et peuvent être achetées ou rachetées à n'importe quelle date d'évaluation, à la valeur liquidative par part de la série concernée. La valeur liquidative par part d'une série, déterminée aux fins de souscription ou de rachat, est obtenue en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la série (soit la juste valeur totale des actifs attribuables à la série, moins les passifs attribuables à cette série) par le nombre total de parts de la série du Fonds en circulation à ce moment.

Les parts suivantes ont été émises ou rachetées pendant l'exercice :

	Parts en circulation			
	Série R	Série A	Série F	Série D
Total en circulation au 1^{er} janvier 2020	564 099	133 222	100 832	10 902
Parts rachetables émises	241	1 835	4 811	7 090
Parts rachetables émises au réinvestissement	28 716	7 438	4 293	343
Parts rachetables rachetées	(107 229)	(22 996)	(18 428)	(9 086)
Parts rachetables transférées entre séries	(1 918)	-	1 726	-
Total en circulation au 31 décembre 2020	483 909	119 499	93 234	9 249
Parts rachetables émises	81	1 444	1 872	18 086
Parts rachetables émises au réinvestissement	23 257	6 340	3 733	594
Parts rachetables rachetées	(72 845)	(19 211)	(13 403)	(4 734)
Parts rachetables transférées entre séries	(3 213)	(643)	3 375	-
Total en circulation au 31 décembre 2021	431 189	107 429	88 811	23 195

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'est élevé à 447 176 parts pour la série R (527 416 parts en 2020), à 114 497 parts pour la série A (124 120 parts en 2020), à 88 459 parts pour la série F (95 539 parts en 2020) et à 15 667 parts pour la série D (7 912 parts en 2020).

Distributions

Les distributions mensuelles sont déclarées et versées aux porteurs de parts inscrits à la date d'évaluation précédant la fin du mois et sont automatiquement réinvesties, à la valeur liquidative, dans des parts supplémentaires du Fonds, à moins que le porteur de parts n'en demande le versement en trésorerie. Le total des distributions s'est élevé à 555 678 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 (629 824 \$ en 2020).

Fonds Harvest canadien de revenu et de croissance

5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

Frais de gestion et frais de service

Il incombe au gestionnaire de gérer l'ensemble des activités du Fonds, ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le gestionnaire reçoit, pour chaque série de parts, des frais de gestion annuels (taxes en sus) calculés sur la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds attribuable à cette série (les « frais de gestion »).

Les courtiers peuvent recevoir des frais de service sur les parts des séries A, R et D pour les services qu'ils fournissent aux investisseurs, y compris les conseils en placement, les relevés de compte et les bulletins d'information. En général, les frais de service et les taxes applicables sont payables chaque mois à terme échu, et sont fonction de l'actif total investi dans chaque série de parts du Fonds par l'ensemble des clients du courtier au cours du mois. Le gestionnaire peut modifier ou annuler les frais de service en tout temps.

Les frais varient selon les séries de parts du Fonds, comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous :

Série du Fonds	Frais de gestion annuels	Frais de service du courtier	Total des frais
R	1,25 %	1,00 %	2,25 %
A	1,25 %	1,25 %	2,50 %
F	1,25 %	0,00 %	1,25 %
D	1,25 %	0,25 %	1,50 %

Charges d'exploitation

Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat de parts, les frais de préparation des rapports financiers et autres, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant (CEI), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et reçoit ensuite un remboursement.

Autres charges

Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires et les avantages sociaux et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre de l'offre continue des actions du Fonds et d'autres obligations. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire entre tous les fonds de Harvest Portfolios Group Inc. et les séries de chaque fonds concerné. Ils se sont élevés à 43 856 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 (39 782 \$ en 2020) et sont inclus dans les coûts de l'information aux porteurs de parts qui figurent dans l'état du résultat global.

Renoncations et absorptions

Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les absorber. Aucuns frais de gestion n'ont été absorbés ou n'ont fait l'objet d'une renonciation au cours des exercices clos les 31 décembre 2021 ou 2020.

6. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui inclut le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire cherche à minimiser ces risques en employant des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui gèrent quotidiennement les placements du Fonds en fonction des événements qui se produisent sur le marché et des objectifs de placement. Pour aider à gérer ces risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance qui surveille les activités de placement du Fonds et s'assure qu'elles sont conformes à la stratégie établie par celui-ci et à la réglementation sur les valeurs mobilières.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché. La situation du marché des actions peut avoir une incidence plus marquée sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds que le rendement individuel de chaque société. La conjoncture économique et financière générale a une influence sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres. La propagation du coronavirus (COVID-19) a causé de la volatilité sur les marchés financiers et a eu des conséquences sur l'économie mondiale. L'émergence récurrente de variants continue d'alimenter l'incertitude concernant l'économie mondiale. Bien que les marchés des capitaux aient enregistré de solides

Fonds Harvest canadien de revenu et de croissance

performances au cours de la dernière année, cette incertitude pourrait avoir des répercussions sur le rendement des placements, ce qui pourrait nuire significativement aux résultats futurs du Fonds.

Au 31 décembre 2020, 97,4 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds (98,0 % au 31 décembre 2020) se négociait sur des marchés boursiers. Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période aurait augmenté ou diminué d'environ 404 686 \$ (427 558 \$ au 31 décembre 2020).

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer, et l'écart peut être important.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur des placements libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds fluctue en raison de variations des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs nets monétaires et non monétaires (y compris les instruments dérivés et le principal (notionnel) des contrats de change à terme, le cas échéant).

Devise	Au 31 décembre 2021		Au 31 décembre 2020	
	Exposition*	% de l'actif net	Exposition*	% de l'actif net
Dollar américain	1 757 176 \$	21,1	1 583 192 \$	18,1

* En dollars canadiens

Les expositions non monétaire et monétaire au risque de change s'élevaient respectivement à 1 721 357 \$ (1 575 412 \$ au 31 décembre 2020) et à 35 819 \$ (7 780 \$ au 31 décembre 2020).

Au 31 décembre 2021, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport au dollar américain, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement diminué ou augmenté d'environ 87 859 \$ (79 160 \$ au 31 décembre 2020), ou 1,1 % (0,9 % au 31 décembre 2020). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur future des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Aux 31 décembre 2021 et 2020, le Fonds ne détenait aucune obligation ni aucun instrument du marché monétaire. En conséquence, son exposition au risque de taux d'intérêt n'était pas importante.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé aux rachats puisque les parts sont rachetables sur demande et que les porteurs de parts peuvent demander le rachat de leurs parts à chaque date d'évaluation. Pour conserver suffisamment de liquidités, le Fonds investit la majorité de son actif dans des titres activement négociés sur des marchés publics et pouvant être facilement vendus. Les parts sont rachetables sur demande, au gré du porteur. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des flux de trésorerie réels, les détenteurs de ces instruments les conservant habituellement plus longtemps.

Aux 31 décembre 2021 et 2020, tous les passifs financiers du Fonds avaient une échéance inférieure à trois mois.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaut est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Aux 31 décembre 2021 et 2020, le Fonds n'avait aucune exposition significative au risque de crédit. Toute la trésorerie du Fonds est détenue auprès d'une institution financière reconnue et réglementée.

Fonds Harvest canadien de revenu et de croissance

Juste valeur des instruments financiers

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (p. ex., les prix) ou indirectement (p. ex., les dérivés de prix);

Niveau 3 : Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs.

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés être effectués à l'ouverture de la période.

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2021				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	6 761 880	-	-	6 761 880
FPI	1 331 846	-	-	1 331 846
Total des actifs financiers	8 093 726	-	-	8 093 726

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2020				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	7 039 259	-	-	7 039 259
FPI	1 511 893	-	-	1 511 893
Total des actifs financiers	8 551 152	-	-	8 551 152

Le Fonds ne détenait aucun titre classé au niveau 3 aux 31 décembre 2021 et 2020 et il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2 pendant les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020.

La valeur des actions est basée sur les cours.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produits, du secteur ou du type de contrepartie. Le tableau suivant présente le risque de concentration du Fonds par pays et par secteur d'activité.

Régions :

Au	31 décembre 2021	31 décembre 2020
	% de l'actif net	% de l'actif net
Canada	76,7	79,9
États-Unis	20,7	18,1
Trésorerie et autres actifs et passifs	2,6	2,0
Total	100,0	100,0

Fonds Harvest canadien de revenu et de croissance

Segment de marché :

Au	31 décembre 2021	31 décembre 2020
	% de l'actif net	% de l'actif net
Industrie	33,6	35,7
Immobilier	16,0	17,4
Services de communication	10,0	9,5
Services publics	9,2	10,4
Énergie	8,0	6,4
Biens de consommation de base	5,8	5,0
Technologies de l'information	5,4	5,0
Consommation discrétionnaire	4,7	4,5
Soins de santé	4,7	4,1
Trésorerie et autres actifs et passifs	2,6	2,0
Total	100,0	100,0

7. IMPÔTS

Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Son année d'imposition prend fin le 15 décembre. La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours d'une période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire tout gain en capital réalisé futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et être déduites des revenus imposables futurs.

À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds n'avait aucune perte en capital. Les pertes autres qu'en capital peuvent être déduites des revenus des années ultérieures et ont été reportées en avant comme suit :

Année d'échéance	Montant (\$)
2039	15 018

Le Fonds pourrait être assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes dans l'état du résultat global.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds comprennent généralement la TVH de 13 %. La TVH est calculée selon le lieu de résidence des porteurs de parts à une date donnée, et non en fonction du territoire dont relève le gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province, ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

8. PAIEMENTS INDIRECTS

Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour les opérations sur titres, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements fournis au gestionnaire. La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était nulle aux 31 décembre 2021 et 2020.



Siège social

610 Chartwell Road, Suite 204,
Oakville (Ontario) L6J 4A5

Tél. : 416 649-4541

Sans frais : 866 998-8298

Télec. : 416 649-4542

Courriel : info@harvestportfolios.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.